



Contestation facturation FAI

Par **loulounette972**, le **16/12/2014** à **14:57**

Bonjour

Voici mon cas :

j'ai souscrit a la fibre optique (internet, tel +tv) avec un fournisseur d'accès Free le 02aout 2014 , il s'avere qu'ils n'ont jamais reussi a installer le service a mon domicile .ca n'a jamais fonctionné (meme pas une demi seconde en 2 mois.

J'ai fais un courrier au service consommateur debut septembre afin que ce pour quoi j'ai signé fonctionne (sans reponse)

Apres de une 15ene d'appels au service technique , le 20septembre 2014 je reussi a "negocier "une resiliation sans frais puisque leur part du contrat n'est pas respecté (pas de tv, pas de telephone pas d'internetrien, la Freebox ne s'est jamais mise en route d'ailleurs et en toute honneteté pas une fois ca elle n'a affiché l'heure !)

Ok super , j'ai 2 conseillers le 20septembre , qui m'assurent que bien evidement j n'aurais pas de frais ou de facture puisqu'il n'y a rien a me facturer.....le 23 septembre lettre AR de resiliation envoyée(où je precise que je n'ai pas de frais de resiliation et facturation),4jours apres mail de Free me confirmant la resiliation immédiate !!!Ouff j'en ai fini

Aujourd'hui 16decembre 2014, horreur , courrier d'un huissier mandaté par le FAI me demandant de procéder au paiement (sous 8 jours) de 90e correspondant a 2 mois de

factures .

Quelles démarches puis je avoir , sachant que le service consommateur du FAI n'a pas répondu a mon courrier de debut septembre ???

Par **clautisy**, le **17/12/2014** à **20:10**

bonjour j'ai fait changer le compresseur de clim sur ma voiture le 05/12/13 j'ai fait 12000 km il ne marche plu mon garagiste me dit faut le changer la garantie piece et main d'oeuvre devrait tel etre prise en conte??? merci